

# Le Grand Parc

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 17 novembre 2003

**PRESIDENT** : Monsieur Etienne PINTE

*PRESIDENT* : Monsieur Etienne PINTE

**Sont présents** : Messieurs Daniel MERTIAN DE MULLER, Jean-Marc LE RUDULIER, Madame Martine BOULET (représentante de Georges DUTRUC-ROSSET), Monsieur Jean-Jacques LASSERRE, Madame Dominique CONORT, Monsieur Jean-Claude BOSONNET, Madame Monique LE SAINT, Messieurs Marc BODIN, Patrick CONFETTI, Bertrand DEVIENNE, Philippe LEQUAIN, Jean-François PEUMERY, Alain-Michel LAMBERT, Jean-Philippe BARRET, Madame Gaétane DESJARDINS (pouvoir de Monsieur Philippe LAVAUD), Messieurs Jean-Martel PICUT, Gilles PANCHER, Claude BANCILHON, Thierry LEGIRET, Alain FONTAINE, Gérard MEZZADRI, Gérard-C. MARTIN, Bernard SERENARI (représentant de Jean-Michel ISSAKIDIS), Pierre LESTRADE.

**Absents excusés** : Monsieur Philippe LAVAUD ayant donné pouvoir à Madame Gaétane DESJARDINS,  
Monsieur Georges DUTRUC-ROSSET représenté par Madame Martine BOULET, suppléante,  
Monsieur Jean-Michel ISSAKIDIS représenté par Monsieur Bernard SERENARI, suppléant.

**Absent** : Monsieur Jean Paul MASSON, délégué titulaire.

Secrétaire de séance : Gilles PANCHER

Date de convocation : 10 novembre 2003  
Date d'affichage de la convocation : 10 novembre 2003

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de membres présents : 25

**N° de l'ordre du jour : 2003-11-12 - Marché de création, conception et réalisation d'outils de communication - Avenant n°1**

□ M. LASSERRE, rapporteur donne lecture de la délibération.

Par délibération du 15 mai 2002, le conseil municipal de Versailles lançait une consultation, selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, pour la création, conception et réalisation d'outils de communication sur le thème de l'environnement.

PREF 78

11200

Ce marché à bon de commande, d'une durée de 3 ans, a été attribué au groupement SETI - Ateliers des Giboulées le 22 juillet 2002 et depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2003, ce marché a été transféré à la communauté de communes du Grand Parc.

Afin d'informer l'ensemble des habitants de la communauté de communes du Grand Parc sur les modifications à venir en matière de prestation de collecte et/ou de traitement des déchets ménagers, il est proposé d'ajouter au bordereau des prix unitaires de ce marché, la création, conception et réalisation :

- d'une lettre d'information sur la compétence Environnement de la communauté de communes du Grand Parc
- d'un aide-mémoire à destination des communes concernées par l'appel d'offre en cours pour la collecte et la traitement des déchets

Il vous est donc proposé d'établir un avenant au marché en vue d'ajouter ces prestations au bordereau des prix unitaires. Cet avenant, joint en annexe, n'entraîne pas de modification sur les montants minimum et maximum des prestations encadrées par ce marché.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Communautaire

1. décide de conclure un avenant avec la société Ateliers des Giboulées co-titulaire du marché de création, conception et réalisation d'outils de communication
2. donne pouvoir à Monsieur le Président ou à son représentant pour signer l'avenant à intervenir et tout document s'y rapportant
3. impute la dépense correspondante sur les crédits inscrits en fonctionnement au budget de la Communauté de Communes du Grand Parc au chapitre 011 « Charges à Caractère Général » article 6238 « Publicité, publications, relations publiques »

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.  
Nombre de votants : 26  
Suffrages exprimés : 26 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le président,  
Par délégation



**Pascal Guéant**  
Directeur général des services

PREF 73

11.12.03

**Marché de création, conception et réalisation  
d'outils de communication**

**Avenant n°1**

**Entre**

la Société Ateliers des Giboulées, dont le siège social est situé 5, Rue de Charonne à Paris (75 011) , représentée par Madame Barbara WULFKEN, Directrice,

**Et**

La Communauté de Communes du Grand Parc, représentée par Monsieur Etienne Pinte, Président, ci-après dénommé « la collectivité »

Il a été convenu ce qui suit :

**Préambule :**

Par délibération du 15 Mai 2002, le conseil municipal de Versailles lançait une consultation, selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, pour la création, conception et réalisation d'outils de communication sur le thème de l'environnement.

Ce marché à bon de commande, d'une durée de 3 ans, a été attribué au groupement SETI - Ateliers des Giboulées le 22 Juillet 2002 et depuis le 1er Janvier 2003, ce marché a été transféré à la communauté de communes du Grand Parc.

**Article 1 : Objet de l'avenant**

Afin d'informer l'ensemble des habitants de la communauté de communes du Grand Parc sur les modifications à venir en matière de prestation de collecte et/ou de traitement des déchets ménagers, la communauté de communes du Grand Parc souhaite faire réaliser une lettre d'information sur la compétence Environnement de la communauté de communes du Grand Parc et un aide-mémoire à destination des habitants des communes concernés par l'appel d'offre en cours pour la collecte et le traitement des ordures ménagères.

**Article 2 : Date d'effet et durée**

Le présent avenant prend effet à compter de sa signature et arrive à échéance dans les mêmes conditions que le marché principal auquel il se rattache.

PARIS 75  
11203

### **Article 3 : Décomposition du prix**

Le bordereau des prix unitaires est complété comme suit :

<b>LIBELLE</b>	<b>PRIX UNITAIRE HT</b>
<b><u>1. Lettre d'information sur la Compétence Environnement de la Communauté de Communes du Grand Parc (1<sup>er</sup> Numéro)</u></b>	
Journal de 4 pages format A4 fermé et A3 ouvert	
<u>Conception du 1<sup>er</sup> numéro</u>	<b>4 160 €</b>
• Proposition d'un principe rédactionnel Définition des rubriques et des contenus	2 000 €
• Proposition d'un principe de mise en page Maquette de principe Conception de la « une » avec son logo	2 160 €
<u>Rédaction et mise en page du 1<sup>er</sup> numéro</u>	<b>4 320 €</b>
• Rédaction du 1 <sup>er</sup> numéro	<u>2 600 €</u>
Élaboration du sommaire, réalisation des reportages et interviews, rédaction des textes	
• Mise en page du 1 <sup>er</sup> numéro	<u>1 720 €</u>
Mise en page des 4 pages à 200 €/page	800 €
Réalisation des illustrations et des photos à 80 €/unité, soit pour 3 illustrations et 4 photos :	
Suivi de fabrication	560 €
Frais techniques (sorties couleur, chronoposts...)	300 € 60 €
<u>Fabrication en 90 000 ex.</u>	<b>7 730 €</b>
Scans et test de photogravure	500 €
Impression en quadri recto/verso sur Mega demi mat 150 gr. en 90 000 ex. (les 5 000 ex. suivants :	7 230 € 380 €)
<b><u>2. Conception et fabrication de l'aide mémoire en 30 000 ex.</u></b>	
Aide mémoire format A5 pour les 6 communes concernées par le renouvellement des contrats de collecte et traitement au 1 <sup>er</sup> Janvier 2003 : Buc, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Saint-Cyr l'Ecole, Toussus-le-Noble, Viroflay (18 800 foyers)	
• Rédaction des textes	<u>200 €</u>
• Photos et illustrations	<u>750 €</u>
Réalisation des illustrations et des photos à 80 €/unité, soit pour 5 illustrations :	400 €
Scannerisation de 7 photos :	350 €
• Mise en page	<u>600 €</u>

PREP 78

11.12.03

Mise en page de l'aide mémoire :	270 €
Déclinaison des 6 versions :	270 €
Frais techniques (sorties couleur, chronoposts...) :	60 €
• Fabrication de l'aide mémoire	<u>3 250 €</u>
Test de photogravure :	90 €
Impression de l'aide mémoire sur Mega demi mat 150 gr. en 6 modèles, 30 000 ex. au total :	3 160 €
(Buc en 3450 ex., Jouy en Josas en 4450 ex., Les Loges en Josas en 800 ex., St-Cyr l'École en 9 900 ex., Toussus Le Noble en 350 ex., Viroflay en 11 050 ex.)	

**3. Fabrication de l'enveloppe et mise sous pli du 1<sup>er</sup> numéro et des aide-mémoire**

**18 500 €**

Fabrication de l'enveloppe en quadri recto seul  
sur papier Mega demi mat 90 gr. en 90 000 ex.  
Mise sous pli du journal dans l'enveloppe en 90 000 ex. dont 30 000  
ex. avec l'aide-mémoire

**4. Lettre d'information sur la Compétence Information de la Communauté de Communes du Grand Parc (Numéros suivants)**

**26 450 €**

**fabrication en 90 000 ex. (sans aide mémoire)**

• Rédaction du numéro	<u>2 600 €</u>
Élaboration du sommaire, réalisation des reportages et interviews, rédaction des textes	
• Mise en page du numéro	<u>1 720 €</u>
Mise en page des 4 pages à 200 €/page	800 €
Réalisation des illustrations et des photos à 80 €/unité, soit pour 3 illustrations et 4 photos :	560 €
Suivi de fabrication	300 €
Frais techniques (sorties couleur, chronoposts...)	60 €
• Fabrication du numéro	<u>7 730 €</u>
Scans et test de photogravure	500 €
Impression en quadri recto/verso sur Mega demi mat 150 gr. en 90 000 ex. les 5 000 ex. suivants : 380 €	7 230 €
• Mise sous pli du journal et d'une lettre fournie par vos soins	<u>14 400 €</u>
Fabrication de l'enveloppe en quadri recto seul sur papier Mega demi mat 90 gr. en 90 000 ex. Mise sous pli du journal dans l'enveloppe en 90 000 ex.	

**Article 4 : Paiement**

Le paiement de la prestation sera effectué au vu des factures et bons de commande correspondants.

PREP 78

11.10.03

**Article 5 : Autres dispositions**

Les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en deux exemplaires,

A Versailles, le

**Pour la Communauté de Communes  
du Grand Parc**

Etienne PINTE

Le Président

**Pour la société Ateliers des Giboulées**

Barbara WULFKEN

La Directrice

PREF 78

11.12.03